

**Enseigner l'histoire de la Shoah à partir des archives locales : les rafles
de février, juillet et octobre 1942 à Dijon et en Côte-d'Or**

Les zones d'occupation



- zone d'occupation allemande
- Alsace-Moselle annexées
- départements rattachés au commandement militaire allemand en Belgique
- zone interdite
- occupation italienne après l'armistice du 25 juin 1940
- ligne de démarcation du 25 juin 1940 au 11 nov. 1942
- zone côtière interdite à partir d'avril 1941
- zone occupée par les Allemands à partir du 11 nov. 1942
- zone occupée par les Italiens de nov. 1942 à sept. 1943 puis par les allemands

Source : Dictionnaire historique de la Résistance sous la direction de François MARCOT avec la collaboration de Bruno LEROUX et Christine LEVISE-TOUZÉ, collection Bouquins, Robert Laffont, 2006.



12 - DIJON — La Synagogue, ouverte au culte le 11 Sept. 1879



ADCO, 9 Fi 21231-2707

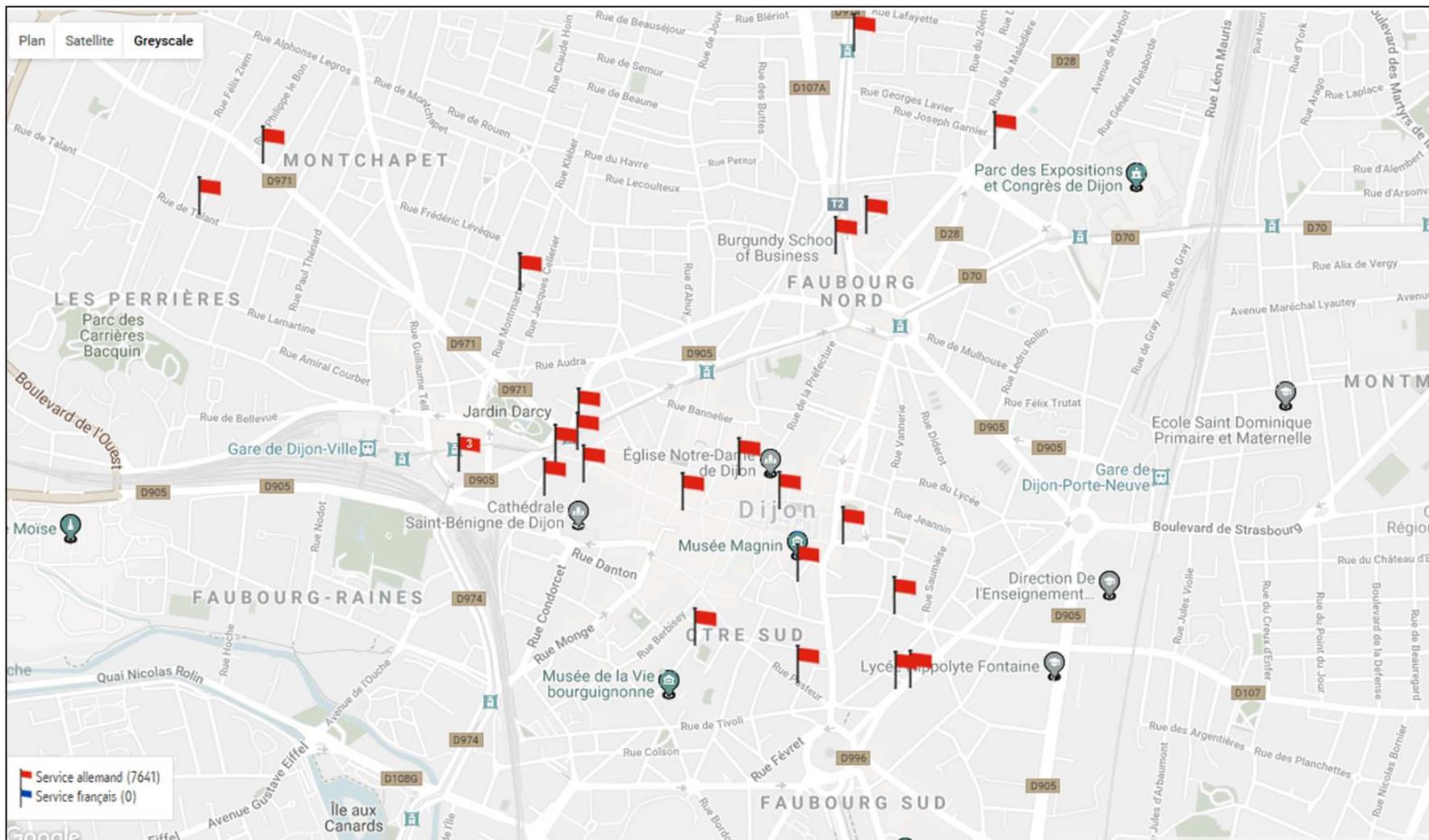
I) Les acteurs des déportations en Côte-d'Or

1) Les services allemands

- ⇒ Siège du Bezirk C (*NordostsFrankreich* à partir de 1943): 32 rue de Talant et 22 Boulevard de Brosse ; district d'administration militaire
- ⇒ La Feldkommandantur 599 puis 669 + deux *Kreisskommandanturen* (à partir de mai 1942 antennes de FK) : Palais de Justice ; contrôle des territoires, maintien de l'ordre, exploitation des ressources économiques et fonctions de police & de justice
- ⇒ GFP (*Geheimfeldpolizei*)

- ⇒ Feldgendarmerie : 3 rue Berbisey ; arrestations ; expéditions contre les maquis
- ⇒ Abwehr : 28 rue Pasteur & 9 boulevard Carnot ; espionnage, sabotage et contre espionnage
- ⇒ Sipo SD : 9 rue du Docteur Chaussier + annexe 10 boulevard Carnot ; lutte contre la Résistance

Localisation des principaux services allemands à Dijon durant l'Occupation



Institut historique allemand

<http://www.adresses-france-occupee.fr/>

2) Les services français

⇒ Intendance de police

- « Loi » du 19 avril 1941

⇒ Groupe mobile de réserve Bourgogne

- Constitué à l'automne 1942; formation à Aincourt (Val-d'Oise)

⇒ Délégation régionale aux questions juives; section d'enquêtes et de contrôle

II) Mouvements collaborationnistes à Dijon

- Parti populaire français (PPF); Jacques Doriot; *Le Cri du peuple*
- Rassemblement national populaire (RNP); Marcel Déat; *L'Œuvre*
- Mouvement social révolutionnaire (MSR); Eugène Deloncle, Eugène Schueller;
- Ligue française d'épuration, d'entraide sociale et de collaboration européenne, Ligue française; Pierre Constantini; *L'Appel*

LES CHEFS DE PARTI SE REUNISSENT POUR COORDONNER LEURS EFFORTS ET RENFORCER LEUR ACTIVITÉ



Extrait de la une
du *Matin* du 10
octobre 1941.

De gauche à droite : MM. Costantini, Déat, Deloncle Doriot.

Photos Archives « Le Matin »

Les chefs des différents groupements politiques soussignés, qui ont pour but essentiel d'assurer la renaissance française dans le cadre de la nouvelle Europe socialiste, rendue possible par l'écrasement du bolchevisme et l'élimination de la ploutocratie anglo-juive, ont décidé, afin de coordonner leurs efforts et de renforcer leur action, de se réunir périodiquement, comme ils l'ont fait avec succès pour la constitution de la Légion des volontaires français contre le bolchevisme.

Pierre Costantini, chef de la Ligue Française.

Marcel Déat, chef du Rassemblement National Populaire.

Eugène Deloncle, chef du Mouvement Social Révolutionnaire.

Jacques Doriot, chef du Parti Populaire Français.

Vers l'unité

l'...

- Ligue française d'épuration, d'entraide sociale et de collaboration européenne, Ligue française; Pierre Constantini; *L'Appel*
- ⇒ Historique de l'installation à Dijon; René Olivier
- ⇒ Recrutement, actions et propagande



Réunion de la Ligue française au cinéma Familia



ADCO, 2259 W 31

49

STALINE · ROOSEVELT · CHURCHILL

3 hommes se partageront-ils le monde ?

Écoutez-les :

Le Juif Louis ADAMIC, grand ami de Mr. et Mrs. ROOSEVELT, intime des coulisses de la Maison-Blanche, vient de publier à New-York, un ouvrage « Le voyage circulaire ». Il y est dit : « Les Juifs qui ont dû quitter l'Europe doivent être éduqués dans des vastes cours scolaires aux frais du gouvernement des Etats-Unis pour devenir des propagandistes mondiaux et ensuite être placés — après la victoire de l'Amérique — aux postes dirigeants des Etats Européens ».

« Nous exterminerons les Européens, mais nous ferons régner les Juifs », déclare ROOSEVELT à ses conseillers de la Haute Banque : les Schiff, Warburg, Gugenheim, Hanauer, Seligmann, Oppenheimer et autres Kahn...



« Nous avons abandonné l'Égypte et la Birmanie, mais nous avons volé la Syrie et bombardé Paris », ricane CHURCHILL devant les amis de la City juive : les Rothschild, Sassoon, Lyons, Samuel, Hore Baltha, Suserman, etc...



« Riez, riez bien, les amis, mais rira le dernier », s'écrie STALINE au milieu de son équipe de Lazarus, Mosesohn, Mechlis, Weinstein, Schapiro - sans oublier Kaganovitch, le beau-père !



Une seule tête : Le Juif.
Une seule bourse : La finance juive.
Un seul intérêt : Celui d'Israël.
Un seul dindon : l'Arjen, sans distinction de nationalités !

Effacer sur la surface de la terre toutes les frontières nationales, saccager les richesses accumulées, soumettre la production ruinée à un partage de rapace, faire des ouvriers de tous les pays des esclaves inté-graux, outrager tous les sanctuaires de l'esprit.

Voilà comment STALINE · ROOSEVELT · CHURCHILL,

entendent partager le monde... pour la plus grande gloire d'Israël !
Est-ce bien cela que vous voulez ?

N° 14.001. — Dompol, tiravoux d'impressions.

Les accords secrets de Washington...

Ce que la propagande ANGLO-AMÉRICAINNE N'AVOUE PAS ?

2 milliards 500 millions d'HOMMES

seront-ils dominés
par 17 millions
de JUIFS !

LIQUID FRANÇAISE
81, rue du Bourg - PARIS



**ce que la propagande
ANGLO-AMÉRICAINE
N'AVOUE PAS ?**

de Washington...

Les accords secrets

2 milliards 500 millions d'HOMMES

**seront-ils dominés
par 17 millions
de JUIFS ?**

LIQUE FRAÏTISE
311, rue de la Bourse - PARIS

3 hommes se partageront-ils le monde ? 49

STALINE • ROOSEVELT • CHURCHILL

Ecoutez-les :

Le juif Louis ADAMIC, grand ami de Mr. et Mrs. ROOSEVELT, intime des coulisses de la Maison-Blanche, vient de publier à New-York, un ouvrage « Le voyage circulaire ».

Il y est dit : « Les juifs qui ont dû quitter l'Europe doivent être éduqués dans de vastes cours scolaires aux frais du gouvernement des Etats-Unis pour devenir des propagandistes mondiaux et ensuite être placés — après la victoire de l'Amérique — aux postes dirigeants des Etats Européens ».

« Nous exterminerons les Européens, mais nous ferons régner les juifs », déclare ROOSEVELT à ses conseillers de la Haute Banque : les Shiff, Warburg, Gugenheim, Hanacœr, Seligmann, Oppenheimer et autres Kahn !...



« Nous avons abandonné l'Égypte et la Birmanie, mais nous avons volé la Syrie et bombardé Paris », ricane CHURCHILL devant les amis de la City juive : les Rothschild, Sassoon, Lyons, Samuel, Hore Belisha, Suserman, etc...



« Riez, riez bien, les amis, mais rira bien qui rira le dernier » s'écrie STALINE au milieu de son équipe de Lazarus, Mosesohn, Mechlis, Weinstein, Schapiro - sans oublier Kaganovitsch, le beau-père !



Une seule tête : Le Juif.
Une seule bourse : La finance juive.
Un seul intérêt : Celui d'Israël.
Un seul dindon : l'Aryen, sans distinction de nationalités !

Effacer sur la surface de la terre toutes les frontières nationales, saccager les richesses accumulées, soumettre la production ruinée à un partage de rapace, faire des ouvriers de tous les pays des esclaves intégraux, outrager tous les sanctuaires de l'esprit.

Voilà comment STALINE - ROOSEVELT - CHURCHILL, entendent partager le monde... **pour la plus grande gloire d'Israël !**

Est-ce bien cela que vous voulez ?

N° 14.001. — Dompol, travaux d'impressions.

LE PARTAGE DU MONDE EN TROIS ZÔNES D'INFLUENCE JUIVE



TEL QU'IL A ÉTÉ ARRÊTÉ
DANS LES ACCORDS SECRETS DE WASHINGTON



L'APPEL DE BOURGOGNE

PAN!...

Julie et hommes de paille

Il y a quelque jours, le premier ministre de la France, M. Paul Reynaud, a dit au cours d'une conférence de presse que les hommes de paille ne sont pas des hommes de paille, mais des hommes de bien. Cette déclaration a été accueillie avec une vive émotion par les hommes de paille de France, qui ont décidé de se constituer en syndicat pour défendre leurs intérêts.

UN SCANDALE CHEZ JAPY

OU SONT PASSES LES 35 TONNES DE ZINC ET LES X... TONNES D'ETAIN

L'INCULPATION DE LA DIRECTION S'IMPOSE

D'après les constatations effectuées par la Direction des Mines, il apparaît que les 35 tonnes de zinc et les X tonnes d'étain ont disparu sans laisser de traces. Cette disparition constitue un véritable scandale qui nécessite l'inculpation de la direction de la mine.

5 MINUTES

avec... M. CLAUDE CHARMAT

Directeur du théâtre de Dijon

Le succès de la pièce « Le Jeune Hitlerien » est dû à la qualité de son scénario et à la performance remarquable de M. Claude Charvat.

Deux quichés, s. v. p.

Le Comité de la Ligue Française a décidé de lancer une campagne de soutien financier pour permettre la diffusion de la pièce « Le Jeune Hitlerien » dans les communes rurales.

Le Comité de la Ligue Française

Le Comité de la Ligue Française a décidé de lancer une campagne de soutien financier pour permettre la diffusion de la pièce « Le Jeune Hitlerien » dans les communes rurales.

Le Comité de la Ligue Française

Le Comité de la Ligue Française a décidé de lancer une campagne de soutien financier pour permettre la diffusion de la pièce « Le Jeune Hitlerien » dans les communes rurales.



« Le Jeune Hitlerien »

PRÉSENTÉ PAR LA LIGUE FRANÇAISE

a obtenu un énorme succès à Dijon

La Ligue Française a donné une belle édition de la pièce « Le Jeune Hitlerien » qui a obtenu un énorme succès à Dijon.

Le Comité de la Ligue Française a décidé de lancer une campagne de soutien financier pour permettre la diffusion de la pièce « Le Jeune Hitlerien » dans les communes rurales.

Le Comité de la Ligue Française a décidé de lancer une campagne de soutien financier pour permettre la diffusion de la pièce « Le Jeune Hitlerien » dans les communes rurales.

ODES ET BALADES

Qui dit odes et balades dit poésie. Les Odes et Balades sont des poèmes courts et faciles à lire, qui permettent de cultiver son goût pour la poésie.

ON S'ÉTONNE QU'...

Certains privilégiés reçoivent des montages de bois. On s'étonne qu'ils ne soient pas plus nombreux.

Le 15 octobre 1728 mourut BERNARD DE LA MONNOYE de l'Académie Française

Le 15 octobre 1728 mourut Bernard de La Monnoye, un grand écrivain français, membre de l'Académie Française.



Le chef régional de la Ligue Française, Olivier, présente à l'assistance

"APPEL" 8 octobre 1942

ADCO, 29 U 28 dossier 221

« Le Jeune Hitlerien » a obtenu un énorme succès à Dijon.

« Le Jeune Hitlerien »

PRÉSENTÉ PAR LA LIGUE FRANÇAISE

a obtenu un énorme succès à Dijon

La Ligue Française a donné deux lundis de suite, au cinéma Grangier, de Dijon, le film allemand « Le Jeune Hitlerien », qui avait été défendu en France par des gouvernements qui nous ont amenés à la guerre et à la défaite.

« Les jeunes hitlériens », la France a besoin de ceux des jeunes Français. Jeunes, il vous faut accomplir vos devoirs. Et, en premier lieu, il vous faut accomplir le double devoirs d'humanité et de solidarité : la relève.

Le Comité de la Ligue Française a décidé de lancer une campagne de soutien financier pour permettre la diffusion de la pièce « Le Jeune Hitlerien » dans les communes rurales.

Le Comité de la Ligue Française a décidé de lancer une campagne de soutien financier pour permettre la diffusion de la pièce « Le Jeune Hitlerien » dans les communes rurales.

F. GROSCLAUD ne devrait pas être admis à recevoir des lettres de recommandation de la part de ses amis.

ODES ET BALADES

Qui dit odes et balades dit poésie. Les Odes et Balades sont des poèmes courts et faciles à lire, qui permettent de cultiver son goût pour la poésie.

ON S'ÉTONNE QU'...

Certains privilégiés reçoivent des montages de bois. On s'étonne qu'ils ne soient pas plus nombreux.

Le 15 octobre 1728 mourut BERNARD DE LA MONNOYE de l'Académie Française

Le 15 octobre 1728 mourut Bernard de La Monnoye, un grand écrivain français, membre de l'Académie Française.

Le chef régional de la Ligue Française, Olivier, présente à l'assistance

"APPEL" 8 octobre 1942

BONIFACE.

III) Rafles de 1942 en Côte-d'Or

⇒ Les otages du 26 février 1942

Photographie prise après l'attentat
contre le *Soldatenheim* (1942)

AVIS

Depuis un certain temps, divers attentats ont été commis contre des militaires de l'armée allemande à Dijon, Montceau-les-Mines et Montchanin. Les promoteurs et les exécutants de ces crimes, plus particulièrement le communiste Lucien Dupont, âgé de 21 ans, n'ont pu être arrêtés en dépit d'actives recherches de la police française et malgré l'appel pressant du préfet régional à la population française, l'invitant à apporter tout son concours pour aider les autorités à découvrir les coupables.

Ceux qui les y ont aidés sont devenus solidaires du crime et, de ce fait, encourrent la même responsabilité.

Le 22 février 1942, au début de la matinée, un nouvel attentat a été commis à Chalon-sur-Saône. Des grenades à main, ont été jetées contre l'hôpital allemand. Ce crime est d'autant plus odieux du fait qu'il s'agit d'une institution relevant de la Croix-Rouge.

En représailles des crimes de Montceau-les-Mines et Montchanin, 25 communistes et Juifs seront fusillés, au cas où les coupables ne seraient pas arrêtés jusqu'au 2 mars 1942. D'autre part, si d'ici 12 jours, les coupables de l'attentat de Chalon-sur-Saône ne sont pas arrêtés, 30 autres communistes et Juifs seront fusillés.

Dijon, le 25 février 1942.

Der Chef der Militärverwaltung
Nordostfrankreich.

Le Progrès de la Côte-d'Or
(27 février 1942)



ADCO, W 21041

ADCO 1090 W 36

Ausser
Français marié à cathol.
s'est mis à son compte
achète bleus
qu'il vendait à employé's
de chemins de fer.

20

Nom : Hausser
Prénoms : alfred Emmanuel
Surnom : Neant
Né le : 19 Octobre 1888
à : Besançon (Doubs)
de : (état civil du père) Hausser achille (père) ~~juif ou non~~
né le 1er juillet 1845 à Besançon (Doubs) (mère) ~~juive ou non~~
de religion juive
et de : (état civil de la mère) Judith Frauck née de (père) ~~juif ou non~~
né le 30 décembre 1862 à Besançon (mère) ~~juive ou non~~
de religion juive
NATIONALITE : (1) Française par filiation.
Entré en FRANCE le : je suis né en France et n'en suis jamais sorti.
SITUATION DE FAMILLE
Marié le : 2 Février 1939 à : Dijon
Avec : Nom : Favernier Prénoms : Marie-Justine
née le : 24 Janvier 1897 à Rouceux (Vosges)
de religion : Catholique (père) ~~juif ou non~~
(mère) ~~juive ou non~~
Nationalité du conjoint (1) : Française par filiation
ENFANTS

Prénoms : Neant :
Date et lieu de naissance :
Nationalité (1) :

DOMICILE
Principal : 9 Rue Fournerat à Dijon
Autres domiciles :

(1) Indiquer si la nationalité a été acquise par filiation, mariage ou naturalisation.

Alfred Hauser
Fiche matricule

Classé dans la 1^{re} partie de la liste en 1900
Classé dans la^e partie de la liste en 19.....

DÉTAIL DES SERVICES ET MUTATIONS DIVERSES.

Inscrit sous le n° 123 de la liste du canton de Dijon-Ouest.
Incorporé au 21^e régiment d'infanterie à compter du 7 Octobre 1909
arrivé au corps et soldat de 2^e classe le dit jour. Caporal le
21 Mars 1910. Passé dans la disponibilité le 2 Septembre 1911
Certificat de bonne conduite "ACCORDE" *Carrière d'Armée*

RAPPELÉ A L'ACTIVITÉ - MOBILISATION GÉNÉRALE DU 2 AOÛT 1914
à 2^e service 1914 (50) *caporal* le 21 septembre 1914. Passé au 13^e régiment d'infanterie le 7 septembre 1914. *caporal*
Passé au 9^e régiment d'infanterie le 9 juin 1914. *caporal*
au 14^e régiment d'infanterie le 11-1-1917 au 20-10-17. *caporal*
1917 au 29-6-1918, ambulance. *caporal*
28-10-17 au 12-1-1918. *caporal*

4^e - *caporal* n° 5345
35 juillet 1918
27^e régiment d'infanterie
Bannex 13 mai 1918

Maux de la nature de 107 n'a pas deuil *caporal*
de Dijon du 5 Mars 1924 "Hypochondrie et l'anémie consécutives à une tuberculose perforation du puerum"
Classé dans la position SANS AFFECTATION le 1 août 1927. Affecté au C.M.
Infanterie n° 81 le 23 DEC 1933 Libéré de toute obligation militaire le
15 OCT 1937

CORPS D'AFFECTATION.		OU CONTRÔLE spécial.	MATRICULE OU EN répertoire.
21 ^e régiment d'infanterie			1888
Régiment d'infanterie Langres		58	0346
139 ^e régiment d'infanterie		46	1014 0608
58 ^e régiment d'infanterie		46	1109 07135
27 ^e régiment d'infanterie			0
Sans affectation			
C.M. Infanterie n° 81			

Armée active.
Disponibilité et réserve de l'armée active.
Armée territoriale et sa réserve.

LOCALITES SUCCESSIVES HABITEES PAR SUITE DE CHANGEMENTS DE DOMICILE OU DE RESIDENCE.			D. DOMICILE. R. ASSURANCE.
Dates.	Communes.	Subdivisions de région.	
9 oct 1933	Dijon 15 rue Bannex		R

CAMPAGNES.		BLESSURES. ACTIONS D'ÉCLAT, DÉCORATIONS, ETC.	
Intérieur CONTRE L'ALLEMAGNE 1914-1918		Cité à l'ordre n° 32 de la 26 ^e Brigade de 14 juillet 1919 19.12.18. Que armée Du 20-12-18 au 29-1-16. Intérieur Du 30-1-16 au 18-6-16. Intérieur 6-16 au 3-8-16. Que armée du 3-8-16 au 18-8-17. Intérieur 18-8-17. Intérieur	
28-10-17 au 19-1-18. Intérieur du 20-1-18 au 29-7-18. Que armée du 30-8-18 au 24-7-19.		Blessé accidentellement par éboulement de la route d'un abri le 21-10-17 à Lanoy. Plaie à la face. Croix de guerre.	

ÉPOQUE À LAQUELLE L'ÉPOQUE CEST PASSÉ DANS :			DATE de LA LIBÉRATION du service militaire.
la réserve de l'armée active.	l'armée territoriale.	la réserve de l'armée territoriale.	

Maurice Bigio
Archives privées



Raphaël Amon
Archives privées



Pierre Baruch archives privées



Raphaël Amon Archives privées



Simon Schnerb SHDC



Roger Daltroff
Archives privées



Roger Daltroff SHDC

⇒ La rafle de juillet 1942

INSTRUCTIONS IMPERATIVES AUTORITES OCCUPATION :

Tous les Juifs âgés de 16 à 45 ans inclus, des deux sexes, de nationalité polonaise, tchécoslovaque, russe, allemande et précédemment autrichienne, grecque, yougoslave, norvégienne, hollandaise, belge, luxembourgeoise et apatrides devront être immédiatement arrêtés et transférés dans le camp de concentration de PITHIVIERS.-

STOP - Les Juifs qui de visu sont reconnus estropiés, ainsi que les Juifs vivant en mariage mixte ne devront pas être arrêtés - STOP - Les arrestations devront être commencées rigoureusement le 12

Juillet 1942. - STOP - Elles devront être intégralement exécutées le 13 Juillet à 20 h - STOP -

Les juifs arrêtés devront être livrés pour le 15 Juillet 1942 à 20 heures, dernier délai, dans le camp de concentration.-

Il devra être porté à la connaissance des juifs que les objets suivants devront être emportés :

- a) 1 paire de chaussures de fatigue solides,
2 paires de chaussettes,
2 caleçons,
1 costume de travail,
2 couvertures de laine,
- 4 4 draps et 2 taies ou matériel de couchage avec rechange,
1 gamelle,
1 gobelet,
1 cuillère,
1 pull-over
ainsi que les objets de toilette les plus indispensables.

b) Chaque juif devra se munir de ravitaillement pour 3 jours.-

Il ne pourra ~~emmener~~ emporter qu'un seul bagage (malle ou sac touriste) =

Ne pourront être emportés :

Titres, devises, livrets caisse d'épargne, etc...
Objets d'art de tous genres STOP (Or, argent, platine,, à l'exception de l'alliance) STOP -
Cheptel vivant,

Cartes Tickets de ravitaillement (ceux-ci devront être retirés au moment de leur arrestation et remis aux services de ravitaillement locaux).

ADCO 1090 W 41

JUIFS ETRANGERS ARRETES DANS LA CIRCONSCRIPTION
DE LA COMPAGNIE DE LA COTE-D'OR.

KAHN Erna, Israel	Luxembourgeoise née le 13/10/01	Châtillon-s-Saine
KALEKA Schoulm, Charles	russe né le 20/3/98	Voulaines
SAFRYS Séverin	apatride réfugié russe né le 18/11/03	Messanges
GERSON Hirmann	apatride 19/4/05	Crépey
KUPERLERG Aron	polonais né le 19/6/24	-d°-
MAKAROWISKI Rubey	apatride né le 6/6/98	-d°-
ROSNER Erich	polonais né le 27/3/25	-d°-
SCHACHTER Samuel	apatride né le 24/6/06	-d°-
ZYSKIND Joseph	polonais né le 25/6/01	-d°-
ZACTZMAN Nathan	apatride né le 10/1/13	-d°-

ADCO 1090 W 41

- Erna Kahn (Luxembourgeoise) convoi n° 6
- Szmul Kaleka (Russe) convoi n° 6
- Séverin Safrys (Polonais) convoi n° 6
- Hermann Gerson (Allemand) convoi n° 6
- Aron Kuperberg (Polonais) convoi n° 6
- Ruben Makarowski (Russe) convoi n° 6
- Erich Rosner (Allemand) convoi n° 6
- Samuel Schaschter (Pologne) convoi n° 6 a survécu
- Joseph Zyskind (Pologne) convoi n° 6
- Nathan Saltman (Russe) convoi n° 6

8^{me} Légion

Gendarmerie Nationale.

Compagnie de la
Côte d'Or.

Section et Brigade
de Chatillon s/Seine.

N^o 318

du 13 juillet 1942.

Procès Verbal
constatant l'arrestation
de M^{me} Kann, née
Israël, Ema, 40 ans,
ménagère, 10 rue Pasteur
à Chatillon s/Seine.

(Côte d'Or)
Personne qui doit être dirigée au
camp de concentration.

1^{re} Expédition :

Procès verbal transmis par le Commandant de Compagnie
à M^{me} le Capitaine de la Côte d'Or, à Dijon
le 15 juillet 1942.

Objet d'un trize feuillet mil neuf cent
quarante deux, à sept heures.

Nous soussignés, { Brocard, Marius, M.D.E.C.
et Lebel, Girard,

gendarme à la résidence de Chatillon s/Seine, départe-
tement de la Côte d'Or, revêtus de notre uniforme et
conformément aux ordres de nos chefs, de patrouille
à la résidence et agissant en vertu d'une réquisition
des Autorités d'occupation, à nous transmise
par notre Commandant de Compagnie note de
service n^o 772/2 en date du 12.7.1942, pointée à
des instructions impératives des autorités occupantes,
avec liste prescrivant l'arrestation, de M^{me} Kann,
née Israël, Ema, née le 13 Octobre 1901, à cet
effet, nous nous sommes rendus au domicile de
cette personne où nous l'avons trouvée.

Après lui avoir donné connaissance du but de
notre visite, interrogée sur son identité elle nous a
déclaré :

« Je me nomme Israël, Ema, épouse Kann, Ben-
jamin, 40 ans, ménagère, née le 13 Octobre 1901 à
Koenigsacker (Moselle) réfugiée et demeurant 10 rue
Pasteur, à Chatillon s/Seine, fille des lieux, Abraham,
et de Raher, Berthe, mariée, un enfant, sais lire et écrire,
élève par mes parents jusqu'à ma majorité, jamais con-
damnée, nationalité Luxembourgeoise, titulaire de la carte
d'identité d'étranger n^o 34 CE 83 519, délivrée le 22.6.36
par la Préfecture de la Moselle, valable du 18.12.36 au
17.12.39, validité prorogée du 18.12.39 au 17.12.42.

Les mesures prises par les Autorités occupantes me
concernent bien. Je me conformerai à leurs ordres, faites de
moi ce que vous voudrez. »

Lecture faite, assistée et signée :

Nous avons déclaré à M^{me} Kann, née Israël,

Ema, que nous l'arrestions pour être transférée à la gendarmerie
de Dijon.

Fouillée minutieusement par M^{me} Coquet, André, elle n'a
été trouvée porteur d'aucun objet susceptible de lui être retiré. L'
inventaire a été reconnu exact par l'inculpée qui a signé avec
nous, ainsi que M^{me} Coqueret, sur notre carnet de déclarations.

Deux expéditions destinées; la première, à M^{me} le Préfet de la
Côte d'Or à Dijon; la deuxième, à nos chefs.

G. S. 103

C. Brocard.

Signalement: Taille: 1^m65, cheveux et sourcils: châtain foncé, front:
modéré, Nez: rectiligne, Yeux: gris, corpulence forte,

Vêtue au moment de son arrestation, d'une robe imprimée à fleurs
blanches, de bas beige, de souliers bas marrons, coiffée d'un
chapeau en velours rouge.

M^{me} Kann, emportée avec elle dans une malle, tous les objets
mentionnés par la liste des instructions des Autorités occupantes.

Sa carte d'alimentation n^o 2191 délivrée par la mairie de
Chatillon s/Seine, sa feuille de denrées diverses avec les tickets y
affiant, sa carte de viande sans aucun ticket, sa feuille de tickets de
pain, contenant 600 grammes de pain pour la 1^{re} quinzaine de juillet
et 4 Kgs 400 pour la deuxième quinzaine, ~~Ces cartes~~ lui ont
été retirés et seront remis au bureau de ravitaillement de la
ville de Chatillon s/Seine, conformément à ces instructions de
la note des Autorités d'occupation.

G. S. 103

C. Brocard.

Au moment de clore notre procès verbal, M^{me} Kann a
remis à sa femme la somme de deux cent francs (200)

ADCO 1090 W 41

Gendarmerie Nationale.

Dijon, le 15 Juillet 1942.

8^e Légion.

Compagnie de la Côte-d'Or.

N^o 788/2.

Le Capitaine BOURNAZEL, Commandant Pvt,
la Compagnie de la Côte-d'Or,

OBJET:
Arrestation de juifs.

à Monsieur le Préfet Régional,

à D I J O N.

Référence: Instruction des autorités occupantes
reçue le 12 Juillet 1942.

J'ai l'honneur de porter à votre connaissance qu'à la suite des opérations effectuées par la Gendarmerie dans le département, exception faite de la ville de Dijon, il a été procédé à l'arrestation de 10 Juifs étrangers ou apatrides.

De son côté, la police de Dijon a procédé à 11 arrestations.

Total des arrestations (police et gendarmerie): 21, portant sur:

10 hommes,

11 femmes.

Les 21 personnes, ci-dessus, groupées sous l'escorte de la Gendarmerie, ont quitté Dijon le 14 Juillet à 12 h.58 pour être conduites par voie ferrée au Camp de concentration de Pithiviers où le convoi doit arriver normalement dans l'après midi du 15 juillet.



ADCO 1090 W 41

JUIFS ARRÊTES CE JOUR 13 JUILLET 1942.

ROUBNIK Charin.....	I rue Fournerat.	} libérés le 14 juillet par ordre des autorités allemandes
ROUBNIK Edelmoré	I rue Fournerat.	
× RIBSTEIN Jacqueline	2 rue des Ferrières .	-
× KOHLMANN Herta	26 rue Babeuf .	-
× ZLOTWICK ,née RUCKLA BLUMBERG	23 rue de la Mamtention .	-
× OPPENHEIMER Anita	45 rue Paul Thénard .	-
× KATZ Thérèse	45 rue Paul Thénard .	-
× STEINITZ ,née Rosa GOLDFINGER	97 avenue V. Hugo .	-
× STEINITZ Mireille	97 avenue V. Hugo .	-
× SALM, née Mathilde NESHER	IV avenue V. Hugo .	-
× MICHEL Edmond	ferme de la Charmette .	-
× MICHEL ,née Irma MICHEL	ferme de la Charmette .	-
× MICHEL Lilli	ferme de la Charmette .	-
× HERCKOWICZ ,née Malka KRZEPICKA	18 rue J.J. Rousseau .	-

- Thérèse Katz (Allemande) convoi n° 6
- Anita Oppenheimer (Allemande) convoi n° 6
- Herta Kohlmann (Allemande) convoi n° 6
- Edmond Michel (Allemand) convoi n° 6
- Irma Michel (Allemande) convoi n° 6
- Lilly Michel (Allemande) convoi n° 6
- Jacqueline Ribstein
- Rosa Steinitz (Polonaise) convoi n° 6
- Mireille Steinitz (Polonaise) convoi n° 6
- Ruchla Zlotowicz (Polonaise) convoi n° 6
- Malka Herckowisz (Polonaise) convoi n° 6

Thérèse Katz site
convoi n° 6



Anita Oppenheimer site convoi n° 6

Rosa Steinitz site convoi n° 6



Mireille Steinitz site convoi n° 6



Ruchla Zlotowicz
Site convoi n° 6

DIJON, le 26 AOUT 1946

COPIE

Monsieur le Procureur

Au début de cette année vers le mois de février à une date que je ne puis vous préciser, je vous ai adressé une lettre par laquelle je vous relatais les conditions d'arrestation de ma mère.

N'ayant obtenu aucune suite à ma demande, j'ai l'honneur de déposer entre vos mains une plainte contre l'inspecteur chef ROBINET de la P.J. de DIJON pour le motif suivant :

Le 13 Juillet 1942 à 6 heures du matin nous entendions frapper à notre porte, maman alla ouvrir, c'était la police. Un agent de la sureté nommé ROBINET et un agent en uniforme dont j'ignore le nom se présentèrent, maman leur demanda ce qu'ils désiraient, ils lui ont répondu qu'il fallait qu'elle s'habille ainsi que ses deux enfants, car j'ai une petite soeur qui à ce moment là avait 2 ans 1/2 et moi 12 ans 1/2; nous devons les suivre, ils avaient un renseignement à nous demander; maman se doutant de ce qui se passait leur a prié de dire qu'ils n'avaient rencontré personne, que nous partons immédiatement et que plus jamais nous ne reviendrions. Mais l'agent ROBINET insista et nous dûmes les suivre jusqu'au Commissariat central, seule ma mère fut retenue.

Nous restâmes sans nouvelle et n'avons jamais eu aucun renseignement sur son sort.

Depuis la Libération aucune nouvelle de ma mère nous est parvenue. Le 30/7/1946, nous avons été avertis par Monsieur le Ministre des Anciens Combattants que ma mère ZLOTOWICZ Ruchla était considérée comme disparue. En conséquence, je considère que l'inspecteur chef ROBINET qui a procédé à l'arrestation de ma mère dans les conditions relatées ci-dessus est responsable de sa mort.

Ce qui justifie la plainte que j'ai l'honneur de déposer entre vos mains.

Veillez agréer, Monsieur le Procureur, l'assurance de ma haute considération.

signé ZLOTOWICZ

Monsieur Maurice ZLOTOWICZ
25 Rue de la Manutention
DIJON (C.d'Or)

ADCO W 21056

DIJON 23 Septembre 6

l'Inspecteur Principal HUGONNOT,
de la Section Locale de Police Judiciaire de DIJON,

à

Monsieur le COMMISSAIRE CENTRAL A DIJON.

OBJET: Arrestation d'une femme de confession israélite.

REFERENCES: Note de Monsieur le PROCUREUR DE LA REPUBLIQUE A DIJON.
Vos instructions.

PIECES JOINTES: Un dossier de 5 pièces
Un rapport de l'Inspecteur Chef ROBINET
du Service.

En retournant le dossier ci joint relatif à une demande d'enquête concernant l'arrestation de 13 Juillet 1942 d'une nommée ZOTOWICZ Ruchla, israélite, de nationalité polonaise, demeurant 26 rue de la Manutention à DIJON. J'ai l'honneur de vous rendre compte dans quelles conditions l'intéressée a été amenée au Poste Central Cour de Bar.

Au mois de Juillet 1942, à une date que je ne peux préciser, l'Inspecteur Chef JACQUARD qui dirigeait le Service à l'époque, me commanda d'aller chercher la nommée ZOTOWICZ Ruchla. Pour accomplir cette mission j'étais accompagné du Gardien de la Paix JACQUINOT.

Après avoir informé l'intéressée du but de notre visite, elle s'est préparée et s'est rendue au poste seule avec sa fillette qui avait manifesté l'intention de l'accompagner. A mon retour au bureau, des gardiens du Poste central relevait son état-civil. Je ne me suis donc plus occupé de cette femme.

Par la suite, comme tous les israélites, étrangers, se trouvaient ainsi rassemblés Cour de Bar, j'ai appris que cette opération était consécutive à des instructions préfectorales. Tous les gens ainsi amenés ont été pris en charge par la Gendarmerie française et comme tous

.../...

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR

DIRECTION GÉNÉRALE
DE LA
SURETÉ NATIONALE

DIJON le 25/9 1946

Circonscription de
DIJON

Commissariat Central

N° 12243

Le COMMISSAIRE CENTRAL

à

M. le DIRECTEUR DÉPARTEMENTAL
des Services de Police de
la côte d'Or DIJON.

Objet : Affaire ZLOTOWICZ.

Comme suite à vos instructions en date du 14 Septembre 1946, j'ai l'honneur de vous transmettre ci-joint :

- Un rapport de l'Inspecteur-chef ROBINET, lequel est complètement étranger aux faits qui lui sont imputés.
- Un rapport de l'Inspecteur Principal HUGONNOT qui avait reçu pour mission d'aller chercher à son domicile la nommée ZLOTOWICZ afin de l'amener au Commissariat Central.

L'opération dont il est question dans ces différents rapports a été exécutée le 15 Juillet 1942 dans les conditions exposées dans une note retrouvée dans les archives du Commissariat Central dont ci-joint un exemplaire.

Le COMMISSAIRE CENTRAL,

ADCO W 21056

⇒ La rafle d'octobre 1942

LIS TE DES JUIFS ARRETES LE 9 OCTOBRE 1942

CHATILLON-s-SEINE

KAHN, Margo	née le 30 Novembre 1928	à EITTELBRUCK	LUXEMBOURGEOISE
KAHN, Benjamin	" 28, Septembre 1891	à "	LUXEMBOURGOIS

CHENOVE

FRENKEL, Tillá	née le 18 Décembre 1889	à MERZIG	ALLEMANDE
FRENKEL, Justina	née SCHWARTZ née le 29 Mars 1860	à BUSENBERG	"
FRENKEL, Clara	née le 27 Novembre 1892	à MERZIG	"

D I J O N

LEBENSART, Idel	né le 6 Juin 1909	à BUCAREST	62, rue Jeannin	ROUMAINE
ROUDNICK, Charin,	né le 6 Février 1901	à VILNA	1, rue Foumerat	Réfugié Russe
ROUDNICK, Eidel,	née , née le 13 Janvier 1902		"	Polonaise
EIDELMANN,		à VILNA		
BLANKENBERG, née	née le 20 Décembre 1887	à VARSOVIE	9, rue du Chaignot	"
HAIDENBERG, Zillas,			2, rue Che-	
LEV, Mamel,	né le 20 Février 1890	à VOLKOVITZ	valier de la Barre	
			3, Bd. de	Réfugié Russe
			Strasbourg	

IV) « Alliés », protection, aide

- Un réseau dijonnais de sauvetage : le réseau Grenier-Godard

1262/44		G R E N	
Name: Grenier-Godard geb. Grenard	Vorname: Blanche-Marie	Nation: Frankreich (Staatsangeh.)	
Geb. Tag: 12.8.1900	Geb. Ort: Moussiers		
Beruf: Krankenschwester	Straftat: Unterstützg.ent- Tag d. Urt: 3.4.1944 wichtiger Kriegsgefangener		
Erk. Gericht: Sg. Breslau	Str, Entsch.: Tod	Aktenzeichen: Sg 19b KLS 117/44g	
Vollstr.: Aussetzung d. Tag: Vollstreckung	Ort:		
Bemerkungen: Die Vu. hat in über 100 Fällen entwichenen Kriegsgefangenen und Juden über die Demarkationslinie verholfen.			
Rückseite: Bemerkungen			

(37) Berliner Druckhaus GmbH. (Treuhandbetrieb), vorm. Druckerei Linienstr. 139/140. 8996 I. P. J. M. V. 6616/47

- Sources principales

Gaël EISMANN, « l'administration militaire allemande », *in* Jean QUELLIEN, Jean-Luc LELEU, Michel DAEFFLER, Françoise PASSERA, *La France pendant la Seconde Guerre mondiale, atlas historique*, Fayard, ministère de la Défense, 2010, p. 56-59.

<http://www.adresses-france-occupee.fr/>

- Archives principales

ADCO, 29 U 28: Dossier de Cour de Justice

ADCO, 6/J: Fonds de la résistance, nombreux fonds

ADCO, 2259 W: Fonds du CDL

ADCO, 1090 W 41: